



Rodez, le 10 mars 2022

à Madame la Directrice Académique
des services de l'Éducation Nationale
de l'Aveyron.

Objet : Évaluations nationales mi-CP

Madame la Directrice Académique,

Cela fait maintenant près de deux ans que, face à la crise sanitaire, le système éducatif ne tient que par l'engagement sans faille de ses personnels. Pendant ces deux ans, le ministère n'a pas pris la mesure des besoins des écoles afin qu'elles restent des lieux où on apprend, et pour qu'elles puissent répondre aux conséquences pédagogiques de cette crise. Il a fallu attendre la grève massive du 13 janvier dernier pour que des moyens, qui restent insuffisants, soient débloqués.

La vague Omicron a eu, dans les écoles, des conséquences catastrophiques avec des absences d'élèves, d'enseignants et d'AESH qui n'ont pas permis à tous les élèves d'apprendre et de progresser. Tous les professionnels font le constat d'une difficulté accrue des apprentissages, d'une perturbation du rythme de travail, du fait de collectifs classes abimés où les habitudes nécessaires à des apprentissages efficaces sont à reconstruire.

Lors de cette reprise des vacances de février, les élèves et les enseignants ont besoin de sérénité pour réparer l'école et reconstruire les apprentissages.

C'est pour cela que nos organisations syndicales ont unanimement demandé l'annulation ou la suspension des évaluations de mi CP, prévues au départ en janvier.

Le ministère a finalement fait un autre choix, privilégiant dogmatiquement le report de ces évaluations au retour des congés d'hiver. Pourtant, de l'aveu même de la DEPP (direction de l'évaluation du ministère), ces évaluations ne pourront même pas être utilisées en comparaison des années précédentes du fait de leurs conditions perturbées de passation et des conditions d'apprentissage dégradées depuis la rentrée.

Non, l'urgence n'est pas d'imposer ces évaluations. L'urgence est de soutenir pleinement les personnels de terrain dans le difficile tissage des liens pédagogiques rompus par des semaines de crise, pour réengager tous les élèves dans les apprentissages et limiter le creusement des inégalités scolaires. L'urgence est aussi de redonner confiance à tous les élèves, ce qui ne peut commencer par la présentation d'une liste de manques et de fragilités à leur famille.

Les collègues, par leur professionnalisme, sont en capacité de déterminer le degré de pertinence de cet outil à ce moment de l'année scolaire.

C'est pour ces raisons que nos organisations syndicales, de façon unitaire et unanime, au niveau national et départemental, réaffirment leur exigence de suspension des évaluations CP. Nous rappelons

notre opposition à toute forme de sanction qui toucheraient des enseignantes et enseignants refusant la passation des évaluations nationales de mi CP. Nous apporterons tout notre soutien aux personnels s'engageant dans ce sens.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique, de notre profond attachement au Service Public d'Éducation et au dialogue social.

Pour le SNUipp-FSU12
Stéphanie MASSOL



Antoine CANTAIS



Pour SUD éducation
Virginie LE FLOCH



Pour le Se-Unsa 12,
Sophie HERAN



Pour le SNUDI-FO 12
Florence DEMUTH



Pour la
CGTEduc'action12
Cyril FEOUGIER

